

Epreuve intégrative finale : construction d'une identité professionnelle

L'épreuve vise principalement à évaluer la capacité du candidat à mobiliser de manière coordonnée les compétences des quatre blocs de compétences, et à témoigner d'une posture réflexive dans sa pratique professionnelle et, par ailleurs, porteuse de sens.

Il est ainsi demandé au candidat de rendre compte par écrit et à l'oral, de l'analyse de ses pratiques professionnelles en particulier en montrant sa capacité à :

- Référer sa pratique de formateur aux valeurs qui la fondent.
- Développer une intelligence des situations de formation.
- Organiser la lecture des situations d'apprentissage et de formation.
- Analyser, interroger et problématiser sa pratique de formateur pour la faire évoluer et adopter une posture de praticien réflexif.
- Activer un questionnement éthique à propos de la finalité des apprentissages
- Référer sa pratique aux données théoriques et scientifiques, actualisées, les plus pertinentes.
- Définir des axes de progrès à partir des résultats d'une ou de plusieurs analyses successives et les traiter dans la durée.
- Expliciter et argumenter son identité professionnelle et son projet

REFERENTIEL D'ÉVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Production d'un écrit professionnel de relecture et d'analyse de situations significatives du parcours professionnel.

Cet écrit*, de 60 pages environ (hors annexes), prend appui sur l'expérience professionnelle et explicite le sens, la pertinence et les perspectives des actions professionnelles exercées.

*Selon les normes fixées par le règlement général de la certification.

Présentation orale de l'écrit devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de professionnels du secteur d'activité.

- 15 à 20 minutes de présentation orale
- 30 à 40 minutes d'échange avec le jury.

Écrit :

- Le/les contexte(s) professionnel(s) de formation est/sont décrit(s) de manière précise et contextualisée.
- Le choix des situations significatives permet de construire une problématisation du parcours professionnel vécu.
- L'analyse des situations témoigne de la construction d'une identité professionnelle.
- Les compétences professionnelles développées sont identifiées et situées au regard du référentiel métier.
- Les références méthodologiques et théoriques retenues pour l'analyse sont explicitées.
- Les leçons tirées pour des situations futures sont envisagées.
- L'implication personnelle de l'auteur dans l'écriture à ses différentes phases de production est mise en évidence.
- La forme de l'écrit est conforme aux attendus de présentation d'un document de communication professionnelle dans le cadre d'une certification de niveau 7.

Oral :

La présentation et l'entretien avec le jury permettent au candidat de :

- Témoigner d'une position de praticien réflexif vis-à-vis des expériences vécues.
- Rendre compte de la construction de son identité professionnelle.
- Témoigner de l'appropriation des concepts et références mobilisés.
- La présentation respecte le cadre temporel donné.
- La posture, la forme de l'oral et les choix de supports respectent les attendus d'une communication dans un cadre professionnel.